

## PRÉVENTION DES RISQUES : LA DIRECTION DE CLÉON PREND DES ENGAGEMENTS CONCRETS

À la suite du suicide d'un technicien de maintenance le 22 avril 2013, la direction avait mandaté le cabinet indépendant Technologia pour mener une enquête sur les conditions de travail dans l'usine. Les résultats et les préconisations de Technologia ont été présentés ce jour, en présence des partenaires sociaux.

**Mendi Ammad**, Directeur de l'usine de Cléon : « *Le suicide d'un salarié est un évènement dramatique, qui nous affecte tous au sein de l'usine. Nous avons d'abord concentré nos efforts pour aider la famille et les proches. Ensuite, nous nous sommes donné tous les moyens de comprendre ce qui avait pu avoir une influence sur le geste de ce collaborateur. Nous avons aussi voulu faire un état des lieux plus large des conditions de travail dans notre site et renforcer ainsi la prévention des risques. Selon l'enquête, une partie des collaborateurs indiquent ressentir un phénomène de pression. C'est un signal fort. Nous allons tout faire pour changer cette perception. Le bien-être au travail et sa perception par les collaborateurs ne sont pas une option, c'est la condition sine qua none pour la réussite de l'usine. Nous venons donc de prendre des engagements très concrets pour renforcer la qualité de vie au travail* »

Sur la base des préconisations du cabinet Technologia, trois orientations majeures ont été actées à l'issue de la commission de coordination des CHSCT :

1) **Favoriser les échanges pour un meilleur « vivre ensemble »** : il s'agit de développer les temps d'échanges qualitatifs à trois niveaux : entre les collaborateurs eux-mêmes, entre les collaborateurs et le management de proximité (petits déjeuners d'écoute par exemple), et entre les collaborateurs et les dirigeants (rencontres du personnel), mais également de redévelopper la culture de convivialité de l'usine : valorisation plus systématique des réussites, organisation d'évènements festifs dans les équipes.

2) **Mieux prendre en compte la particularité du travail de nuit** : un livret d'accompagnement des salariés de nuit sera remis à chaque équipier. Celui-ci bénéficiera d'un entretien systématique avant et à la fin de sa période de nuit.

3) **Renforcer la formation des managers et des membres des CHSCT** : 100% des managers et des membres des CHSCT seront formés à la détection et à l'accompagnement des personnes en difficulté. Cette formation complète les dispositifs déjà existants, notamment dans le cadre du plan de la qualité du management, déployé dans toute l'entreprise.

A l'issue de la commission, il a été décidé d'organiser des comités d'expression concernant la qualité de vie au travail de l'usine, de poursuivre, avec le cabinet Technologia, l'accompagnement et le conseil pour la mise en œuvre des actions.

L'avancement des actions sera suivi mensuellement par une commission paritaire.

**Pour Plus D'informations:**

**Sophie CHANTEGAY**  
Attachée de presse  
01 76 84 13 90

[sophie.chantegay@renault.com](mailto:sophie.chantegay@renault.com)

**GROUPE RENAULT**

**SERVICE DE PRESSE**

Tel.: +33 (0)1 76 84 63 36

[renault.media@renault.com](mailto:renault.media@renault.com)

Sites web: [www.media.renault.com](http://www.media.renault.com) - [www.group.renault.com](http://www.group.renault.com)

Follow us on Twitter : [@Groupe\\_Renault](https://twitter.com/Groupe_Renault)